



Demande d'avance sur indemnisation

Informations pratiques

Cette notice explicative vous renseigne sur les conditions à remplir et les éléments à fournir pour obtenir une avance sur indemnisation en tant que mandataire privée professionnelle ou mandataire privé professionnel.

1. Conditions pour obtenir l'autorisation

- Être une mandataire ou un mandataire nommé par le Tribunal de protection.
- La mesure est actuellement en cours.

2. Documents à fournir

Le tribunal se réserve le droit d'exiger tout justificatif permettant de déterminer l'état des biens de la personne protégée tel que l'état de fortune et/ou la note d'honoraires détaillée.

3. Dépôt de la demande

- Le formulaire peut être transmis au tribunal en 1 exemplaire:
 - o **Par courriel** à tpae@justice.ge.ch
 - o **Par courrier**, pli simple ou pli recommandé
Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant
Rue des Glacis-de-Rive 6, Case postale 3950
1211 Genève 3
 - o **Au guichet**: Rue des Glacis-de-Rive 6, 1207 Genève entre 10h et 13h

4. Informations

- Si elle est accordée, l'avance sera déduite de la prochaine taxation définitive jusqu'à concurrence du montant total de cette dernière, sans qu'il soit fait considération de la période de contrôle des rapport et comptes.
- Le délai estimé de traitement du formulaire par le tribunal est d'environ 2 semaines. Si les conditions sont remplies, l'autorisation sera envoyée par courriel, à défaut par courrier en pli B.
- Cette démarche est gratuite.
- L'autorisation ne vaut pas taxation.

5. En cas de question

- Pour toute question en lien avec ce formulaire, vous pouvez vous adresser au Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant, au guichet, par téléphone ou par courriel.
- Le tribunal n'est pas en droit de donner des conseils juridiques. Pour toute question d'ordre juridique, contactez une notaire ou un notaire, une avocate ou un avocat, ou une permanence juridique.



Demande d'avance sur indemnisation (MIN)

Le tribunal se réserve le droit d'exiger tout justificatif.

Numéro de procédure: C/...../.....

Personne(s) concernée(s) mineure(s):

NOM(S):

Prénom(s):

Mandataire requérant l'avance:

NOM:

Prénom:

Avance demandée:

Montant de la demande: Fr.

Temps approximatif consacré au traitement du dossier depuis le versement de la dernière
avance / taxation (en heures):

Possibilité des père et/ou mère d'assumer tout ou partie des frais de curatelle:

☐ Oui ☐ Non

Date:..... Signature:.....

À remplir par le tribunal

☐ Avance accordée pour le montant demandé

☐ Avance accordée pour un montant de Fr.

A la charge de : ☐ Père ☐ Mère ☐ Mineur ☐ Etat de Genève ☐ Autre (précisez).....

☐ Avance refusée

Date :

non valable sans signature et sceau